



Habilitation électrique – H1

PRÉSENTATION SUCCINTE

La formation au module H1 – Habilitation Électrique s'adresse aux personnels électriciens amenés à réaliser des opérations d'ordre électrique en haute tension (HT), en environnement hors tension et hors voisinage.

L'exécutant habilité H1 est une personne qualifiée, formée et désignée par son employeur pour intervenir sur des installations électriques haute tension, dans le cadre de travaux électriques simples, sous la responsabilité d'un chargé de travaux ou d'un chargé de consignation habilité. Il agit dans le respect strict des procédures de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

Le public concerné par cette habilitation comprend des professionnels tels que : électriciens de maintenance, techniciens d'exploitation, agents de dépannage ou toute personne intervenant directement sur des installations électriques en haute tension hors tension.

OBJECTIFS

Former les candidats à l'application des prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 en environnement haute tension, afin de permettre à l'employeur, sur la base de l'attestation délivrée, d'habiliter son salarié pour réaliser des opérations d'ordre électrique en haute tension hors tension et hors voisinage, dans le respect des règles de prévention des risques électriques.

PROGRAMME

Partie théorique :

- Réglementation en matière de sécurité électrique applicable aux travaux d'ordre électrique (Décret du 22 septembre 2010 et norme NF C 18-510)
- Notions fondamentales en électricité appliquées à la haute tension
- Dangers électriques en environnement HT (électrocution, arc électrique, courts-circuits)
- Structure et organisation des installations haute tension
- Identification des zones à risque électrique et distances de sécurité
- Les différents niveaux d'habilitation (H0, H1, H2, H1V, etc.) et leurs limites
- Rôles et responsabilités des acteurs de la prévention (exécutant, chargé de travaux, chargé de consignation...)
- Les procédures de consignation et de déconsignation
- Documents et autorisations nécessaires (autorisation de travail, attestation de consignation, etc.)
- Utilisation des équipements de protection collective et individuelle (EPC / EPI)
- Analyse des risques électriques et mesures de prévention adaptées aux travaux HT
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Prescriptions de sécurité spécifiques aux interventions en haute tension

Partie pratique :

- Identification et utilisation des équipements de protection individuelle et collective
- Repérage des installations haute tension et des zones à risque
- Mise en situation sur installations ou maquettes pédagogiques
- Application des procédures de sécurité et de consignation
- Réalisation d'opérations électriques simples en environnement HT hors tension
- Comportement adapté face aux situations à risque électrique
- Respect des consignes et des distances de sécurité

PÉDAGOGIE

Formation en présentiel :

- En salle de formation pour la partie théorique et pour l'organisation du chantier
- En atelier d'électricité pour la pratique
- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation des savoirs et des savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple (QCM).

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

DUREE

1 jour (8h)

PUBLIC CONCERNE

Professionnels non-électriciens. Opérateurs qualifiés.

PREREQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

CONDITIONS D'ACCES

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

LIEUX DE FORMATION



MODALITES D'INSCRIPTION

Sur dossier d'inscription. Session en INTER ou en INTRA (interne).

EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 4 participants.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement entreprise
- Financement France Travail
- Financement OPCO (Plan de développement des compétences)

TARIF

300€ en Inter, sous consultation en Intra selon le nombre de stagiaires.

DATES

Sur demande auprès du chargé de développement

Mis à jour le 29/04/2026

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

La formation est animée par un formateur justifiant des compétences nécessaires (connaissance de base en prévention, compétence technique, compétence pédagogique adaptée à un public d'adulte et un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Pratique en atelier d'électricité : utilisation de maquettes spécifiques pour réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.